



**DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS**

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

REUNION DU 27 AVRIL 2026

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

**Secrétaire** : M. Philippe FAIT

**Étaient présents** : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, Mme Florence WOZNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUHCINSKI, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, Mme Carole DUBOIS, M. Olivier BARBARIN, Mme Zohra OUAGUEF, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, Mme Stéphanie RIGAUX, M. Philippe FAIT, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. François LEMAIRE, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Ludovic PAJOT, M. René HOCQ, Mme Emmanuelle LEVEUGLE.

**Excusé(s)** : Mme Blandine DRAIN, M. Laurent DUPORGE, M. Pierre GEORGET, M. Bruno COUSEIN, M. Alexandre MALFAIT, M. Steeve BRIOIS.

**Assistant également sans voix délibérative** : M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Jean-Marc TELLIER.

**Excusé(s) sans voix délibérative** : M. Michel DAGBERT, M. Bertrand PETIT.

**PARTICIPATION 2026 AU TITRE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC  
L'ASSOCIATION DROIT AU VÉLO (ADAV)**

(N°2026-83)

La Commission Permanente du Conseil départemental du Pas-de-Calais,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14, L.3121-14-1, L.3211-1 et L.3211-2 ;

**Vu** la délibération n°2021-257 du Conseil départemental en date du 01/07/2021 « Délégation d'attributions à la Commission Permanente » ;

**Vu** la délibération n°2023-6 du Conseil départemental en date du 30/01/2023 « Plan vélo départemental » ;

**Vu** la délibération n°2022-316 du Conseil départemental en date du 26/09/2022 « Pacte des Solidarités Territoriales - Agir avec vous pour bien vivre dans le Pas-de-Calais » ;

**Vu** la délibération n°2025-141 du 19/05/2025 « convention de partenariat 2023-2027 entre le

Département du Pas-de-Calais et l'Association Droit Au Vélo (ADAV) pour la promotion du vélo - Avenant n°1 » ;

**Vu** la délibération n°2023-106 de la Commission Permanente en date du 20/03/2023 « Convention de partenariat 2023-2027 entre le Département du Pas-de-Calais et l'Association Droit Au Vélo (ADAV) pour la promotion du vélo » ;

**Vu** le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;

**Vu** l'avis de la 4<sup>ème</sup> commission « Equipement et développement des territoires » rendu lors de sa réunion en date du 07/04/2026 ;

Après en avoir délibéré,

**DECIDE :**

**Article 1 :**

D'attribuer à l'Association Droit Au Vélo (ADAV) une participation de 15 000 € dans le cadre de la convention de partenariat pluriannuel, au titre de l'année 2026, selon les modalités reprises au rapport joint à la présente délibération.

**Article 2 :**

La dépense versée en application de l'article 1 de la présente délibération est imputée sur le budget départemental comme suit :

Code Opération	Imputation budgétaire	Libellé Opération	CP €	Dépense €
C04-849A01	6568//93849	Actions de sécurité routière	33 000,00	15 000,00

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 44 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrit) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix
--

**(Adopté)**

.....  
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 27 avril 2026

Pour le Président du Conseil départemental,  
La Directrice générale des services,

Signé

Maryline VINCLAIRE



**Pas-de-Calais**  
*Mon Département*

**Convention entre le Département du Pas-de-Calais**

**et *Droit au vélo* – ADVA**

**Bilan des actions menées en 2025**



Droit au vélo est **reconnue comme force de proposition** en matière de déplacement à vélo par de nombreuses collectivités territoriales des Hauts-de-France :

- Conseil régional des Hauts-de-France ;
- Départements du Nord et du Pas-de-Calais ;
- Intercommunalités de Lille, Lens-Liévin, Arras, Dunkerque, Valenciennes, Saint-Omer, Maubeuge, Boulogne, Béthune-Bruay, Flandre-Lys, Cœur de Flandre, Pays de Lumbres, Pévèle-Carembault, Sud Artois, 7 Vallées, Osartis-Marquion, Montreuillois, Hauts-de-Flandre, Porte du Hainaut, Douaisis... ;
- Villes de Lille, Arras, Armentières, Achicourt, Anzin, Bully-les-Mines, Bailleul, Béthune, Boulogne, Dunkerque, Lens, Hazebrouck, Maubeuge, Pérenchies, Ronchin, Roubaix, Saint-Amand-les-Eaux, Saint-Laurent-Blangy, Seclin, Tourcoing, Valenciennes, Villeneuve d'Ascq... ;
- Opérateurs de transport en commun ;
- Mission Bassin Minier.

Nos **objectifs principaux** sont les suivants :

- Un partage de la rue plus équitable pour les modes actifs ;
- Un réseau cyclable continu, cohérent et jalonné ;
- La complémentarité vélo-transport en commun ;
- Un réseau régional de véloroutes et voies vertes ;
- Une offre de stationnement adaptée ;
- Des services pour les cyclistes et les piétons...

Pour ce faire, Droit au vélo mène des **actions de concertation** :

- ⇒ Droit au vélo est à l'origine de réunions de concertation appelées « groupes de travail vélo ». Elle y représente les cyclistes pour développer les aménagements en leur faveur.
- ⇒ Notre **expertise d'usage** permet le développement d'aménagements cyclables, l'émergence de schémas directeurs cyclables et la mise en place de services liés au vélo (stationnement sécurisé, location...).

Nous engageons également des **actions de promotion du vélo et des modes actifs** :

- ⇒ Information, sensibilisation du grand public à la pratique du vélo et des modes actifs.
- ⇒ Organisation de stands, fêtes du vélo, broc'à vélos, balades, opérations éclairage...
- ⇒ Édition d'un journal d'informations, *L'Heurovélo*.
- ⇒ Publications : fiches de sensibilisation, guides, expositions...
- ⇒ Site Internet actualisé.
- ⇒ Cartographie des aménagements cyclables
- ⇒ Ateliers de réparation de vélos.
- ⇒ Vélo-école (apprentissage du vélo auprès des scolaires et des particuliers).
- ⇒ Marquage des vélos contre le vol...

Ces actions sont reconnues par plusieurs collectivités qui ont formalisé des **conventions de partenariats à partir de 2003** avec notre association :

- Métropole Européenne de Lille (MEL)
- Conseil Départemental du Nord
- Conseil Départemental du Pas-de-Calais
- Communauté Urbaine d'Arras (CUA)
- Communauté Urbaine et de Dunkerque (CUD)
- Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay (CABBALR)
- Communauté d'Agglomération du Boulonnais (CAB)
- Communauté d'Agglomération Cœur de Flandre
- Communauté d'Agglomération du Douaisis (CAD)

- Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL)
- Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer (CAPSO)
- Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainault (CAPH)
- Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole (CAVM)
- Communauté de Communes des Hauts de Flandre (CCHF)
- Communauté de Communes du Pays de Lumbres (CCPL)
- Communauté de Communes de Pévèle Carembault (CCPC)
- Communauté de Communes de la Terre des Deux Caps (CCTDC)
- Villes d'Anzin, Armentières, Bailleul, Faches-Thumesnil, Lens, Lille, Marcq-en-Barœul, Maubeuge, Pérenchies, Ronchin, Saint-Amand-les-Eaux, Saint-Laurent-Blangy, Seclin, Valenciennes et de Villeneuve d'Ascq.

A noter que nous avons également une convention de partenariat avec **l'Université de Lille** depuis 2021.

Des discussions de possibles partenariats se tiennent avec 3 nouvelles collectivités situées dans le Pas-de-Calais pour un accompagnement plus fin sur ces territoires (la Communauté de Communes des 7 Vallées, la CA2BM et de la CC Sud Artois).

Depuis 2015, l'ADAV bénéficie également du **soutien du Syndicat Mixte des Mobilités des Hauts-de-France Mobilités (ex SMIRT) pour recenser sur openstreetmap l'ensemble des aménagements cyclables et services vélo de la Région des Hauts-de-France pour alimenter sa centrale de mobilité [passpass.fr](https://passpass.fr) et développer un **calculateur d'itinéraire**. La vocation de ce partenariat est de favoriser l'intermodalité entre les transports en commun et le vélo.**

**L'outil de cyclabilité** qui avait pu voir le jour grâce au soutien du Département du Nord, en 2014, dans le cadre d'un appel à projet « mobilité » apparaît aujourd'hui obsolète face à l'ensemble des calculs d'itinéraires qui utilisent tous openstreetmap et **ne bénéficie plus du soutien d'HDFM. L'ADAV a donc pris la décision de l'abandonner.**

Le partenariat avec HDFM a donc évolué et son soutien porte sur **l'agrégation d'un maximum de données cyclables** sur la Région (aménagements et services) mais aussi sur **l'accompagnement dans l'acculturation des territoires pour développer des politiques cyclables**. A ce titre HDFM propose à ses membres des **journées d'échanges** sur des **thématiques particulières** qui sont **animées par l'ADAV**.

Enfin, **l'ADAV anime le Centre ressource régional en écomobilité – Crem** avec le soutien de **l'Ademe** et de la **Région Hauts-de-France**. L'action du Crem a été étendue, en accord avec le Rectorat, à l'accompagnement des PDES des collèges du Nord et du Pas-de-Calais grâce au soutien et à l'investissement du **Département du Nord**, de la **DREAL** et de **l'Ademe**. **En 2024-2025, cette action s'étend aux lycées avec le soutien de la Région de la DREAL et de l'Ademe.**

## 1/ Participation aux réunions de concertation organisées par le Département.

L'ADAV a répondu à l'ensemble des sollicitations du Département pour apporter son « expertise » d'usager sur différents projets d'aménagements cyclables ou de politiques cyclables à l'étude.

Afin de rendre un avis circonstancié, les représentants de l'ADAV opèrent, si nécessaire, une visite sur site pour s'imprégner du contexte local et de l'environnement du projet avant de formuler un avis sur un choix d'aménagement.

L'ADAV s'efforce également de prendre l'avis des usagers locaux pour arrêter sa position grâce au dynamisme de ses antennes d'Arras, Béthune-Bruay, Boulogne-sur-Mer, Lens, Montreuil-sur-Mer, Ternois-Sept Vallées et Saint-Omer.

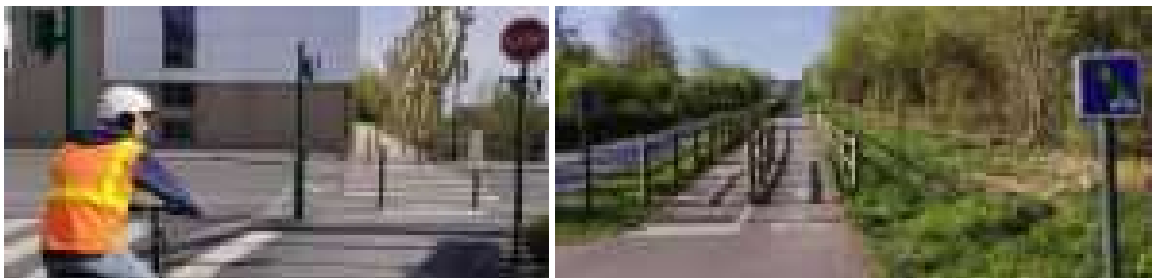
### Les principaux projets étudiés conjointement ont été les suivants :

**28 janvier.** Visio. CA2BM. Avec le CD62, la DDTM, la DREAL, la ville du Touquet. EV4, Avenue du Golf. Projet d'aménagement de voie verte. Préconisations sur le profil technique (priorité pour les cyclistes, renforcement des marquages au niveau des traversées et des entrées charretières, abaissés de bordures, signalétique directionnelle vers le front de mer et le centre).

**17 mars.** Siège. Point partenariat CD62 / ADAV avec le directeur mobilité et technicienne mobilité, suite à la baisse de la subvention 2025. Échanges sur les priorités (concertation, réunions techniques, plans aménagements cyclables). Demande d'organiser une journée dédiée aux aménagements cyclables auprès des référents mobilité de chaque MDADT pour les acculturer. Une sortie terrain, suivi d'un point en salle est proposé.

**27 mars.** Mairie Divion. Copil étude collègue Henri Wallon par le BE Ingerop avec les élus et techniciens de la commune et le CD62 (MDADT Artois, service mobilité et éducation).

**17 avril.** Aire-sur-la-Lys. Sortie repérage circuit vélo dans Aire-sur-la-Lys avec le technicien mobilité / vélo du CD62 pour préparer la journée dédiée aux aménagements cyclables auprès des référents mobilité de chaque MDADT pour les acculturer. Un circuit d'une dizaine de km sera proposé en présentant tous les types d'aménagements cyclables.



**25 avril.** Siège. Point avec le technicien suivant la mise en œuvre de l'EV4 sur les sections de Wissant et de Sangatte. Étude des différentes variantes et préconisation ADAV.

**15 mai.** Parc Départemental d'Olhain. Reconnaissance du parcours vélo le long de l'EV5 entre Bouvigny-Boyeffles et Maisnil-les-Ruitz avec deux techniciens du CD62 pour préparer les Rencontres régionales du vélo qui se tiendront à Olhain le 25 septembre 2025.

**20 mai.** Liévin. COTECH étude Mobilité collège Danielle DARRAS - RIAUMONT avec la ville, Artois mobilité, la MDADT du secteur et le BE Ingerop.

**27 mai.** Dourges. Cotech étude collège Anne Frank avec la ville (adjoint et directeur des services), la MDADT du secteur et le BE Ingerop.

**17 juin.** Vendin le Vieil. Copil étude collège avec la ville, Artois mobilité, la MDADT du secteur et le BE Ingerop.

**19 juin.** Aire-sur-la-Lys. Journée formation des correspondants mobilité CD62 sur la thématique des aménagements cyclables, la réglementation et les possibilités de déroger aux préconisations afin de mieux adapter l'aménagement à l'usage. L'objectif de la journée était d'acculturer les techniciens des différentes MDADT au système vélo. Matinée dédiée sur un parcours empruntant une variété d'aménagements cyclables et échanges sur le terrain, et après-midi en salle avec un récapitulatif des caractéristiques des différents aménagements et des exemples d'aménagements dérogeant aux préconisations du Cerema tout en apportant confort et sécurité aux cyclistes.

**4 juillet.** Dourges. Copil étude collège Anne Frank avec la ville de Dourges et celle de Noyelles-Godault (maire de Dourges, adjoint et directeurs des services), la MDADT du secteur et le BE Ingerop.

**11 juillet.** Visioconférence avec la MDADT de l'Artois afin de faire le point en ce qui concerne les aménagements cyclables dans le Béthunois.

**25 septembre.** Olhain. Rencontres régionales du vélo. Organisation de la sortie vélo sur le tronçon de l'EV5 entre Maisnil-les-Ruitz et l'antenne-relai de Bouvigny-Boyeffles avec la Région et le CD62.



**29 septembre.** Liévin. Copil étude Mobilité collège Danielle DARRAS - RIAUMONT avec la ville, Artois mobilité, la MDADT du secteur et le BE Ingerop.

**29 octobre.** Siège. Revue de projets sur l'Audomarois. Préconisations de l'ADAV pour l'aménagement du giratoire « Mc Donald » à la hollandaise, car la bande cyclable est aujourd'hui trop dangereuse pour un trafic si élevé (8 000 véhicules / jour et rayon de 60m). Point sur la section de l'EV5 récemment aménagée qui traverse Saint-Martin-les-Tatinghem afin de modifier le régime de priorité de la voie verte, conformément aux préconisations du CEREMA qui est de donner la priorité aux cyclistes lorsque le trafic motorisé est < 500 v/jour, et au droit des passages piétons. Liaison cyclable Clairmarais

– St Omer (RD209) et proposition d'élargir le trottoir de service à 2M en réduisant la voirie à 5m50 (comme ce qui est prévu sur le reste du linéaire) afin d'assurer la continuité cyclable de la voie verte en cours de réalisation pour le franchissement du pont du Fossé du Roi. Si ce n'est pas possible, demande d'autorisation pour les cyclistes à circuler à l'allure du pas sur les 2 trottoirs de services latéraux (un peu sur le principe de ce qu'on a déjà fait à Aire-sur-la-Lys) pour se raccrocher à la CVCB en direction de St Omer.

Autre sujet, l'EV4 le long de la RD 940 (hors agglo) qui constitue encore un point noir pour les usagers. Les deux bandes cyclables sont inappropriées vis-à-vis du trafic (8 667 véhicules/jours dont 188 PL). NB : à 80 km/h, la limite pour la bande est fixée à 4 000 v/jour sur un réseau cyclable 2ndaire et à 1000 v/jour sur un réseau cyclable principal). Proposition de transformer les deux bandes en pistes unidirectionnelles ou, si possibilité de le faire, de basculer l'aménagement sécurisé côté mer pour créer une piste bidirectionnelle de 3m qui se connecterait à la future voie verte à l'entrée de Merlimont.

***En dehors des réunions formelles, Droit au vélo répond régulièrement par courriels aux sollicitations de Département pour apporter un avis sur le traitement des projets cyclables.***

## **2/ Participation aux réunions de concertation organisées par les EPCI avec le Département.**

### **CABBALR**

**9 janvier.** CABBALR. Comité de pilotage EUROVELO 5, tronçon Fosse 7 Houdain > La Volville à Bruay la Buisnière.

**18 septembre.** Noeux les mines. Assises des Mobilités Durables Cabbalr., matinée consacrée à la thématique de l'intermodalité.

**3 septembre.** Siège. Réunion portant sur le tracé de l'EV5. Echange avec les services de la CABBALR et du CD62 concernant le secteur de Béthune pour les rues d'Estaires, Fleming et le Pont d'Essars et le secteur de la Volville, Fouquereuil, Robecq et Saint-Venant

### **CALL**

**17 janvier.** Visio avec l'Agence d'Urbanisme de l'Artois pour travailler sur des cas concrets de cartographie d'aménagements cyclables sur le territoire du bassin minier.

### **CA2BM**

**28 janvier.** Visio. CA2BM. Avec le CD62, la DDTM, la DREAL, la ville du Touquet. EV4, Avenue du Golf. Projet d'aménagement de voie verte. Préconisations sur le profil technique (priorité pour les cyclistes,

renforcement des marquages au niveau des traversées et des entrées charretières, abaissés de bordures, signalétique directionnelle vers le front de mer et le centre).

**23 mai.** Visioconférence CA2BM. AVP (Avant-projet) de la section de l'EV4 entre Cucq-Stella et Merlimont par le BE V2R. Avec le CD62, la DDTM et la DREAL. L'ADAV et le CD62 rappelle la nécessité d'ajouter des perméabilités avec les axes perpendiculaires afin de pouvoir se raccrocher aux futurs aménagements sécurisés et en sortir. L'ADAV rappelle de bien laisser la piste cyclable prioritaire aux intersections car elle longe un axe routier qui est prioritaire (régime de priorité dans le Code de la Route), et de soigner les entrées / sorties en prévoyant des abaissés de bordures et en renforçant le marquage des traversées. Enfin, l'ADAV demande au CD62 d'améliorer les aménagements cyclables existant entre Merlimont et l'entrée de Berck (deux bandes cyclables séparées de la chaussée par un marquage rouge de 50cm) en les transformant en pistes cyclables pour assurer plus de sécurité sur cet axe limité à 80 km/h et fortement circulé surtout l'été (18 000 véhicules / jour).

**25 juin.** CA2BM Écuire. Copil Vélomaritime - section de l'EV4 entre Cucq-Stella et Merlimont, afin de faire un point sur l'avancement de la maîtrise d'œuvre de l'aménagement de ce tronçon. Les remarques émises lors du cotech précédent ont bien été prises en compte. Possibilité de démarrage des travaux en septembre 2026 pour l'entrée de Cucq-Stella en venant du Touquet et sur la rue Auguste Biblocq jusqu'à la sortie de Merlimont. Les travaux sur les autres tronçons seront échelonnés sur les années suivantes

**1 juillet.** Visioconférence organisée par le technicien mobilité de la CA2BM avec les élus des communes d'Estrée, Esterelles, Mont Cavrel, Inxent et Neuville-sous-Montreuil et le CD62 (MDADT Montreuillois-Ternois). Enjeu de sécurisation de la RD127 pour les vélos. L'ADAV rappelle les préconisations faites lors de la dernière rencontre de novembre (dispositif pour casser la vitesse des véhicules motorisés, baisse de la vitesse réglementaire à 70km/h, renfort de marquage et panneau pédagogique). Peu d'accotement, pas de possibilité de faire ni une piste, ni de des bandes cyclables. Le chaudiou ne se prête pas à la portion sinueuse, mais pourrait être marquée sur la portion plus rectiligne vers Mt Cavrel.

### **CAPSO**

**7 juillet.** Rencontre avec Benoit Roussel, Maire d'Arques et Vice-président de la CAPSO = demande de balisage d'un itinéraire temporaire travaux pour l'EV5 et échanges sur les projets de la commune.

**29 juillet.** Participation à la réunion publique de présentation du projet de la Route de Clairmarais (RD209).

### **Communauté de Communes d'Osartis-Marquion**

**29 avril.** Brebières. Avec la MDADT Arrageois. Réunion de concertation de l'élaboration du schéma directeur vélo et participation à l'atelier pour proposer différents itinéraires par le BE Verdi, avec l'adjoint en charge des mobilités, technicien, club cyclo, APE des écoles... Demande de stationnements vélo type arceau aux abords des commerces, services, bâtiments publics et gare.

Demande de renfort de la sécurité pour le franchissement des giratoires et de la traversée de la R D950. Propositions d'aménagements cyclables type DSC...

**30 octobre.** Réunion de présentation des itinéraires et aménagements envisagés dans le cadre de l'étude du schéma directeur cyclable par le BE Verdi. Avec le CEREMA, l'ADAV en a profité pour faire

un rappel des préconisations en termes de principes d'aménagement (signalisation, dimension, CVCB lorsque le terrain s'y prête...)

### ***CCT des Deux Caps***

**24 mars.** Lancement de la maîtrise d'œuvre pour le schéma directeur cyclable avec le bureau d'étude V2R, le prestataire retenu. Cette première réunion aborde pêle-mêle : la définition des tronçons prioritaires en 2025 liaison gare Capoolco à Marquise et traitement du giratoire avenue Ferber / avenue Europe pour ensuite poursuivre un itinéraire cyclable jusque Wissant ; le rappel des principes d'aménagement du schéma directeur ; le calendrier de réalisation ; l'organisation générale (COPIIL / COTEC) ; la concertation des habitants. Un point particulier porte sur les financements suite à la baisse de ceux octroyés par l'État.

### ***Communauté de communes des 7 Vallées***

**4 avril.** Visioconférence. Copil schéma directeur cyclable des 7 Vallées par le BE Urba Folia et le technicien en charge du suivi de sa mise en oeuvre. En présence du président et du VP développement durable, ainsi que des partenaires techniques comme la DREAL, le CEREMA, la DDTM. Mise en place de stations vélos libre-service, mise en oeuvre du schéma et tracés retenus.

**22 avril.** Siège. Beaurainville. Comité des partenaires mobilité. En présence du président et du VP développement durable ainsi que de nombreux partenaires mobilité institutionnels dont le CD62 et associatifs.

**7 novembre.** Hesdin-la-Forêt. Cotech 2 sur le schéma directeur cyclable et sa mise en oeuvre.

**20 novembre.** Copil 2 sur le schéma directeur cyclable et sa mise en oeuvre.

*Au-delà des réunions avec les services du Départements, de nombreux échanges ont eu lieu directement avec les services de la CUA, de la CALL, de la CAPSO, du SMT, de la CA2BM, de la CAB, de la CABBALR, de la CCSArtois, d'Osartis-Marquion, des 7 Vallées et de villes comme Arras, Béthune, Brebières, Bruay-la-Buissière, Lens, Saint-Omer, Saint-Laurent-Blangy, Boulogne-sur-Mer, Neufchatel-Hardelot...*

## **3/ Actions de promotion à l'usage du vélo en direction des usagers cyclistes et du grand public sur des évènements**

### **A/actions auprès des collégiens**

Plusieurs actions de promotion auprès des collégiens ont été délivrées en 2025 :

**17 janvier.** Arras. Collège Marie Curie. Opération de sensibilisation à l'éclairage auprès des collégiens. Une trentaine d'élèves ont été sensibilisés. Plusieurs kits éclairages ont été distribués et tous les vélos ont été équipés.

**19 mars.** Collège Desrousseaux de Vendin-le-Vieil. Atelier de sensibilisation et maniabilité auprès d'un groupe de collégiens cyclistes dans le cadre d'une étude menée par le CD62 et le BE Ingerop.

**25 mars.** Sensibilisation vélo auprès des 6e du Collège Léo Lagrange de Lillers dans le cadre du Challenge mobilités Collèges organisé par le CREM.

**26 mars.** Collège Riaumont de Liévin. Atelier de sensibilisation et maniabilité auprès d'un groupe de collégiens cyclistes dans le cadre d'une étude menée par le CD 62 et le BE Ingerop.

**4 avril.** Collège Anne Franck de Dourges. Atelier de sensibilisation et maniabilité auprès d'un groupe de collégiens cyclistes dans le cadre d'une étude menée par le CD62 et le BE Ingerop.

**13 octobre.** Point téléphonique CD62 pour études collèges restantes.

**14 octobre.** Opération sensibilisation et éclairage au collège de Pablo Neruda de Vitry-en-Artois avec le collège, la PM et la Gendarmerie. Une quarantaine d'élèves ont été sensibilisés aussi bien à vélo qu'à trottinette.

**16 octobre.** Collège Auchy-les-Mines. Atelier de sensibilisation et maniabilité auprès d'un groupe de collégiens cyclistes dans le cadre d'une étude menée par le CD62 et le BE Ingerop.

### **B / stands, fête du vélo...**

*Comme chaque année, l'ADAV a mené différentes actions dans le département en direction du public. Les différentes actions habituelles en direction du public ont retrouvé un rythme normal d'avant-Covid. Citons les actions suivantes mises en place auxquelles on a participé activement :*

Avec le CD62 :

**28 avril.** Visioconférence. Réunion d'information et d'organisation : « Village départemental de la mobilité » – Mai à vélo du dimanche 18 mai 2025. L'ADAV tiendra un stand d'information et de sensibilisation comme chaque année.

**30 avril.** Place Foch. Journée mondiale de sensibilisation au handicap. L'Association France Handicap a mis en place un village pour parler mobilité et vélo avec le **CD62** (MaMobilité 62), l'ADAV et Artis. L'ADAV a tenu un stand d'information et de sensibilisation et a rencontré du public pour remplir le Baromètre Vélo 2025.

**18 mai.** Parc Départemental d'Olhain. Mai à Vélo organisé par le CD62 avec de nombreuses animations proposées par les partenaires dont la CABBALR et l'ADAV. À cette occasion, l'ADAV a tenu un stand d'informations et de sensibilisation auprès du grand public.



*Sur la Communauté Urbaine d'Arras :*

**24 mai.** Grand Place Arras. Fête du vélo / Broc'à vélos à l'occasion de Mai à Vélo, et co-organisée avec la CUA. En présence du **CD62** et d'Artis également.

*Sur la Communauté de Communes de la Terre des Deux Caps*

**17 mai.** Hôtel communautaire. Stand d'information et de marquage lors de la Bourse aux vélos de Mai à vélo

*Sur la Communauté de Communes des 7 Vallées*

**14 mai.** Hesdin-la-Forêt. Fête du vélo organisée par Wimoov. À cette occasion, l'ADAV a tenu un stand d'informations et de sensibilisation et a organisé une sortie vélo accompagnée dans la ville pour expliquer les différents aménagements cyclables et urbains et comment les appréhender.

**24 mai.** Beaurainville. Salle des sports Léo Lagrange. Stand d'information dans le cadre de Mai à Vélo.

*Sur Audruicq*

**7 mai.** Stand d'informations et marquage dans le cadre de Mai à Vélo

*Sur Béthune*

**29 juin.** Place du Beffroi Béthune. Stand d'information et de marquage dans le cadre de la fête du vélo de la CABBALR.

*Sur la Communauté d'agglomération du Boulonnais*

**10 mai.** Bainchtun. Espace des carrières. Stand d'information lors de la fête du vélo en partenariat avec la CAB

*Sur Calonne-Ricouart*

**23 mai.** Ciné-débat « Les Roues de l'Avenir ».

*Sur Lens*

**29 mai.** Lens. Cité des provinces. Animations sur la sécurité routière à vélo lors de la rue aux enfants organisée par la Maison des Jeunes.

**5, 6 juillet.** Louvre-Lens. Stand d'information pour le "WE du Tour" du Louvre-Lens.

**5 octobre.** Ciné-débat « Les Roues de l'Avenir ».

Balades mensuelles à la découverte des itinéraires au départ de Lens et découverte de l'EV5

*Sur Loos-en-Gohelle*

**17 mai.** Place de la Mairie. Stand d'information et de marquage lors de la Fête du vélo.

**2 juillet.** Base 11/19 à Loos en Gohelle. Stand d'information et de marquage dans le cadre de la fête du vélo et de l'inauguration du nouveau tronçon de l'EuroVélo 5.

*Sur Lumbres*

*3 évènements marquages dont :*

**27 avril.** Seninghem. Stand de marquage Bicycode

**18 septembre.** Participation à l'Inauguration des liaisons douces du Pays de Lumbres.

*Sur Outreau*

**18 mai.** Fête du vélo.

*Sur St Omer*

**Mai à vélo.** Plusieurs évènements tout au long du mois de mai : balades à vélo, stand d'informations, ateliers d'aide à la réparation, marquage contre le vol...

**30 août.** Roue libre avec la ville de Saint-Omer.

Balades mensuelles au départ de St Omer et à la découverte des itinéraires comme les nouvelles portions de l'EV5 récemment aménagées.

*Sur St Michel-sur-Ternoise*

**6 juin.** Ciné-débat 'Les Roues de l'Avenir' en partenariat avec l'ESAT ARSL de St Pol sur Ternoise.

### **C/ Opération éclairage :**

*De trop nombreux cyclistes roulent la nuit sans éclairage. Or, sans éclairage, les cyclistes ne sont pas vus ou ne sont parfois vus qu'au dernier moment par les autres usagers de la route. En automne, quand les jours raccourcissent, l'éclairage des vélos devient indispensable.*

*Moins de 10 % des déplacements à vélo se font la nuit mais ils entraînent 21 % des accidents mortels (Bilan Sécurité Routière 2009) !*

*L'heure d'hiver accroît la période d'obscurité aux heures de pointe, heures auxquelles les usagers de la route sont les plus nombreux et les plus fatigués. Selon l'ONISR, le sur-risque lié à l'heure d'hiver fait vraisemblablement plusieurs dizaines de personnes tuées supplémentaires, essentiellement les usagers à faible visibilité nocturne.*

C'est pourquoi, comme chaque année après le passage à l'heure d'hiver, **Droit au vélo sensibilise les cyclistes à l'importance de l'éclairage de leur vélo.**

L'action menée a lieu habituellement à l'automne. Elle est programmée chaque mois de novembre et s'inscrit dans la campagne nationale initiée par la FUB « Cyclistes, brillez ! ». Nous avons la possibilité d'organiser cet évènement sur la voie publique, et notamment aux abords des pôles gare où transitent de nombreuses personnes pratiquant l'intermodalité « train-vélo » pour se rendre sur leur lieu de travail ou d'étude. Un communiqué de presse a été envoyé à nos contacts presse. Nous leur avons demandé de relayer la campagne via les réseaux sociaux. Droit au vélo a ainsi tenu des stands sur des lieux de passage des cyclistes, prodigué des conseils pour être bien visibles à vélo, mais aussi distribué des accessoires de visibilité (écarteurs, catadioptrés, feux à leds, chasubles et brassards réfléchissants) et proposé le marquage des vélos contre le vol. Sur Arras, l'antenne de l'ADAV a été accompagnée par plusieurs IDSR mis à disposition par la Préfecture du Pas-de-Calais et par le service Mobilités de la CUA. Sur la CUA, les bénévoles ont pu échanger avec une petite centaine de cyclistes pas ou peu éclairés, ou à la recherche de conseils. Sur Béthune, une vingtaine de personnes ont ainsi été sensibilisées également sur le parvis de la gare. **De nouvelles opérations** ont eu lieu sur les territoires de Marquise, Lumbres et Avesnes-le-Comte (en partenariat).

Voici les lieux des opérations éclairage qui ont eu lieu en 2025 :

*Arras le 20 novembre*

*Achicourt le 20 novembre*

*Béthune le 13 novembre*

*Boulogne-sur-mer les 24 octobre (avec Cycleco) et 10 décembre (à l'ESAT)*

*Haute-Avesnes avec la CC Campagnes de l'Artois le 7 novembre*

*Lens le 26 novembre*

Lumbres le 4 octobre

Saint-Omer tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredi des mois d'octobre, novembre et décembre

Saint-Laurent-Blangy le 20 novembre

Voici des exemples des affiches envoyées dans le kit communication :



## D/ Ateliers :

**Droit au vélo soutient les initiatives pour développer l'aide à la réparation des vélos, en son sein comme à Arras, Saint-Laurent Blangy et Saint-Omer, ou à l'extérieur. Cette année, les ateliers ont repris leur rythme d'avant Covid en ouvrant leurs portes au public de manière régulière.**

### **Atelier d'Arras**

L'atelier existe maintenant depuis plus de 10 ans dans un nouveau local prêté par la mairie et inauguré en mars 2019. Il est ouvert au public tous les mardis et jeudis après-midi et sur rendez-vous les autres jours de la semaine, grâce à une équipe de bénévoles très motivés. Des vélos sont récupérés via des dons de particuliers, sont retapés puis revendus à bas prix lors de la *broc'à vélo* annuelle d'Arras. Cette année, en supplément de la broc'à vélo de mars, les ventes se sont déroulées directement à l'atelier. Cela a permis à bon nombre de personnes de trouver un vélo à bas prix, alors que les vélocistes travaillent toujours en flux tendu. L'objectif était d'apporter un moyen de mobilité aux personnes en ayant besoin pour leurs déplacements quotidiens et vélotaf. L'atelier d'Arras accueille également des jeunes de manière régulière dans le cadre de leur stage pour pouvoir bénéficier de l'aide du **Département sur le Permis62**. A noter que durant le second semestre 2024, le local de l'atelier n'était plus accessible dû à la mise en conformité de l'accès PMR du Centre Social Léon Blum d'Arras.

### **Atelier de Saint-Omer**

La Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer (CAPSO) nous met un local à disposition depuis la fin de l'été. Les séances sont gratuites pour les adhérents et au prix de 2 € pour les autres, et se déroulent tous les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>es</sup> mercredis du mois. Une dizaine de bénévoles assurent les permanences.

### **Atelier de Saint-Laurent Blangy**

L'atelier a été inauguré le 7 juillet 2021. Il avait ouvert ses portes peu avant que le premier confinement ne soit mis en place le 3 mars 2020. La ville de Saint-Laurent-Blangy nous met un local à disposition. L'atelier est actif les mardis et jeudis soir et est animé par une équipe de bénévoles extrêmement motivés. Des vélos sont récupérés grâce à des dons, et sont retapés pour les revendre à bas prix. L'équipe accompagne aussi les adhérents dans l'apprentissage de la réparation de leur monture (réparer les freins, changer un pneu, changer un câble...) L'atelier envisage l'ouverture d'un troisième créneau le samedi matin.

## **E / Réalisation d'une cartographie collaborative des aménagements cyclables**

La cartographie collaborative et interactive des aménagements cyclables sur environnement *openstreetmap*, réalisée au départ avec le soutien du Département du Nord dans le cadre d'un appel à projet, a bénéficié depuis 2015 du soutien de Hauts-de-France Mobilités (ex SMIRT) qui confie pour mission à l'ADAV d'agrèger les données cyclables (aménagements et services) pour notamment alimenter un calculateur d'itinéraire, dans le cadre de la centrale de mobilité passpass.fr et dont la vocation est de favoriser l'intermodalité entre les transports en commun et le vélo.

Pour y parvenir, l'association a mis en place **deux cartes**, à l'échelle de la Région Hauts-de-France, accessibles en ligne :

- l'une permet de représenter l'ensemble des aménagements cyclables : <https://carto.droitauvelo.org>,
- l'autre permettait au grand public de donner son avis sur la cyclabilité des routes et des rues : <https://cyclabilite.droitauvelo.org/>. Mais comme précisé en 1ere page, l'outil a été abandonné.



La carte des aménagements cyclables <https://carto.droitauvelo.org>, en plus de représenter l'ensemble des aménagements cyclables, représente les véloroutes et les voies vertes, les stationnements vélo sécurisés, les vélocistes, les ateliers de réparation et les loueurs de vélos de la région.

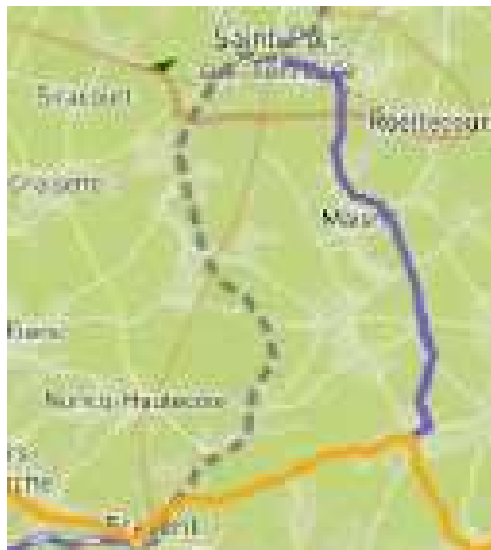
En cliquant sur les voies vertes, en lien renvoie sur les descriptifs que l'on retrouve sur le site de l'AF3V ou ceux d'une collectivité, lorsqu'ils existent.

La mise à jour de la carte nécessite aussi, au-delà des contributions, à des repérages sur le terrain.

Pour ce faire, nous pouvons nous appuyer sur nos antennes nombreuses sur le territoire du **Département du Pas-de-Calais**.

L'ADAV étant aussi délégation sur le Pas-de-Calais et le Nord et pour l'AF3V, nous animons une commission vélotourisme et procédons régulièrement aux repérages sur le terrain. Citons les différents repérages suivants réalisés sur le Département du Pas-de-Calais :

- **17 avril.** Repérage de l'itinéraire véloroute « Au fil de l'eau » V362 entre Frévent et Hesdin avec la commission vélotourisme (fiche n°1216 : <https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/1216-veloroute-au-fil-de-l-eau-de-etaples-a-frevent/>) dont la liaison entre la gare de St Pol-sur-Ternoise et Frévent en attendant la future véloroute du Ternois.



- **2 mai.** Repérage de l'itinéraire véloroute « Au fil de l'eau » V362 entre Hesdin et Étaples avec la commission vélotourisme (fiche n°1216 : <https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/1216-veloroute-au-fil-de-l-eau-de-etaples-a-frevent/>).

- **17 juillet.** Repérage du nouvel itinéraire de l'EV5 entre Lens et Pont-en-Vendin jusqu'à la limite du 62 et 59 le long de la Deûle avec la commission vélotourisme

- **30 juillet.** Repérage de l'EV5 entre Saint-Omer et Aire-sur-la-Lys (fiche n° 573 : <https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/573-ev5-via-romea-francigena-de-st-omer-a-aire-sur-la-lys/>)

- **24 septembre.** Visite technique EV5 Pont-en-Vendin – Lens à l'occasion du Triangle de Weimar organisé par la Région des Hauts-de-France.



Enfin l'interface de la carte *carto.droitauvelo.org* a été améliorée à partir de 2018 et un calculateur d'itinéraire, se basant sur les aménagements, a été ajouté.

L'identification et la cartographie du projet de schéma directeur cyclable du Pas-de-Calais et l'agrégation des données dans le cadre de l'**Observatoire du Plan Vélo 2022-2026 du CD62** permettra d'enrichir cette carte (notamment avec le RPN).



*Affichage dédié au vélotourisme (développé à partir de 2016)  
pour mettre en valeur les itinéraires de véloroutes et les voies vertes  
(les itinéraires en bleu sont les itinéraires conseillés pour le vélo au quotidien)*

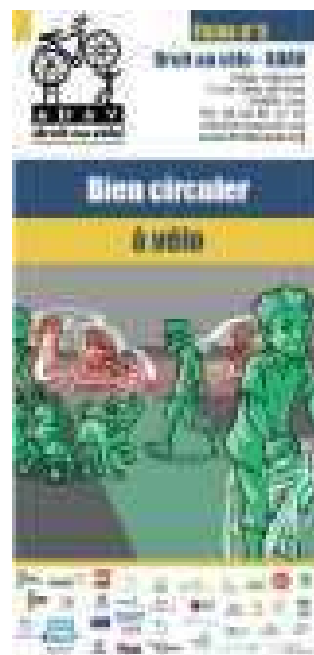
#### **4/ Actions liées à l'écomobilité dans le cadre du Crem animé par l'ADAV**

La partie Crem est annexée au bilan 2025 avec une partie axée sur les PDES.

## 5/ Supports de communication

Dans le cadre de notre partenariat, Droit au vélo développe régulièrement des supports de communication (flyers, fiches-conseils, expositions) pour toucher différents publics. Ses supports sont mis à disposition des partenaires institutionnels de l'ADAV pour leurs propres actions de promotion. Ils sont systématiquement utilisés par l'ADAV pour ses actions de promotion et mettent en valeur le partenariat avec le Département du Pas-de-Calais par la présence de son logo.

Ces publications sont également consultables sur notre site : <http://droitauvelo.org/-Mediatheque-et-conseils->



### Expositions

Nous avons [cinq expositions](#) à exposer en intérieur comme en extérieur lors de stands d'informations et de sensibilisation ou en prêt : [Je roule à vélo en tout sécurité](#), [exposition vélo pour les collégiens](#), [Au lycée à vélo !](#), [Simplifiez-vous la ville](#), et [Devenir écomobile !](#)

La sixième exposition sur l'écomobilité est en cours de genèse et sera bientôt disponible.



En 2025, le Crem a créé un nouveau jeu sur l'Ecomobilité : Mobilactiv' pour en faire la promotion de manière ludique auprès d'un public de collégiens.



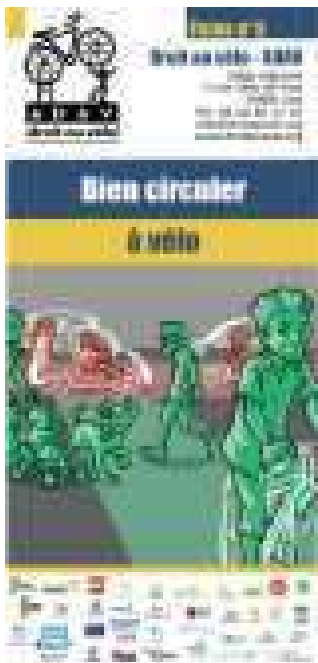


Nous avons également édité une nouvelle fiche-conseil sur la cohabitation piétons / cyclistes en partenariat avec **Rue de l'Avenir** : « [A pied, à vélo mieux se comprendre](#) ». L'objectif est de favoriser la compréhension des comportements entre chaque usager pour plus de respect mutuel, de bienveillance et un sentiment accru de sécurité sur le partage des espaces.

A noter l'actualisation et la réédition à 10 000 exemplaires de [la fiche n°9 « Je roule à vélo en toute sécurité »](#)

Ce document plébiscité par les familles et les enfants et réalisé avec le concours de nos partenaires institutionnels, donne les principales clefs pour se déplacer en ville à vélo auprès des jeunes cyclistes. Il permet de se familiariser avec la signalétique propre aux cyclistes, de comprendre les différents types d'aménagements cyclables, et explique les principales règles de conduite à adopter pour circuler avec un maximum de sécurité ; le tout est complété par de nombreux conseils pour le cycliste et le choix de son équipement. Cette fiche est aussi très demandée par les écoles primaires notamment lors de la mise en place du SRAV.





[La fiche n°3 « Bien circuler à vélo en ville »](#) Qui a été actualisée et rééditée l'année dernière à 10 000 exemplaires rencontre toujours autant de succès !

Ce document, réalisé avec le concours de nos partenaires institutionnels, donne les principales clefs pour se déplacer en ville à vélo. Il permet de se familiariser avec la signalétique propre aux cyclistes, de comprendre les différents types d'aménagements cyclables, et explique les principales règles de conduite à adopter pour circuler avec un maximum de sécurité ; le tout est complété par de nombreux conseils pour le cycliste et le choix de son équipement.

Nous avons réalisé plusieurs vidéos de sensibilisation et de conseil disponibles en ligne gratuitement (en collaboration avec la ville d'Armentières) :

- [Bien circuler en ville](#)
- [Prendre sa place à vélo](#)

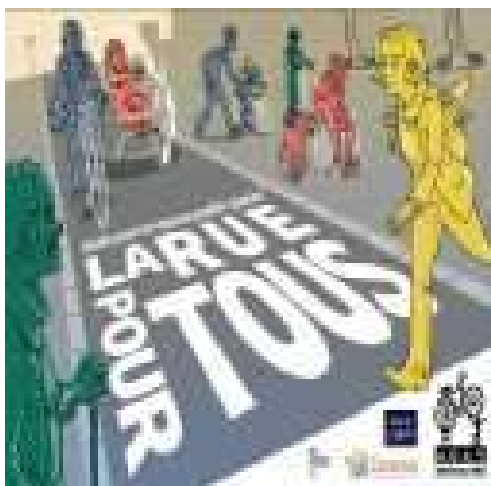




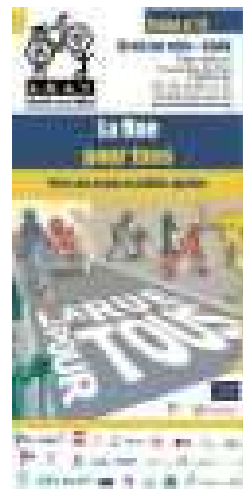
Souvent réclamée par les établissements scolaires des communes du Nord et du Pas-de-Calais, la réédition de notre exposition enfants "[Je roule en ville en toute sécurité](#)" en 8 exemplaires avec les logos des partenaires actualisés était indispensable. Nous prêtons cette exposition gratuitement aux établissements scolaires et aux



collectivités partenaires nous en faisant la demande.



Enfin, nos supports [La Rue pour Tous – guide pour un espace public apaisé](#), et la fiche-conseils « [La Rue pour tous – vers un espace public apaisé](#) » (éditée en **juin 2022** à 10 000 exemplaires) sont toujours autant plébiscités par le public, mais également par les techniciens des collectivités avec qui nous travaillons et que nous rencontrons.



## Journal L'HeuroVélo

Réalisation, publication et diffusion de 3 numéros du journal de l'ADAV. Ce journal, qui dépasse les 100 numéros, traite de l'actualité de l'association, offre une tribune d'expression libre et rend compte de l'ensemble du travail de concertation réalisé sur le territoire du Département. Sa **diffusion** se fait par courrier auprès de nos **adhérents** et de nos principaux interlocuteurs (élus et techniciens) ; Il est également diffusé lors de nos stands. Tirage de l'ordre de 2 200 numéros.



Site internet : [www.droitauevelo.org](http://www.droitauevelo.org)

Mise à jour périodique de notre site internet qui traite de l'actualité de l'ADAV, donne de nombreux conseils pratiques aux usagers. Le nombre de visites fluctue entre **15 000** et **30 000** par mois, soit une moyenne de 28 600 visites par mois (de janvier à décembre 2024). Nous franchirons les 300 000 **visites** fin 2024, soit une **augmentation de 30%** ! Le site va dépasser les **3 millions de visites** depuis sa création en 2003.

Page Facebook Droit au vélo ADAV – Nord Pas de Calais :

<https://www.facebook.com/DroitAuVelo>

La page Facebook régionale est très suivie. Elle compte environ **4 400 abonnés** et **5 300 followers** !



## Page Instagram



## Page Bluesky (après avoir quitté le réseau social X (ex-Twitter))



# DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Aménagement et Développement Territorial  
Direction de la Mobilité et du Réseau Routier  
Bureau des politiques de mobilité

RAPPORT N°15

## **COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

### **REUNION DU 27 AVRIL 2026**

#### **PARTICIPATION 2026 AU TITRE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION DROIT AU VÉLO (ADAV)**

Déclinaison opérationnelle du pacte des solidarités territoriales « Agir avec vous pour bien vivre dans le Pas-de-Calais », le plan vélo départemental 2022-2027, adopté en séance du Conseil départemental le 30 janvier 2023, a pour ambition de concourir au développement de la pratique cyclable de tourisme et de loisir, mais également à ce que le vélo prenne toute sa place dans l'offre de mobilité décarbonée du quotidien.

L'Association Droit Au Vélo (ADAV) est une association très active pour la promotion de l'usage du vélo. Elle participe dynamiquement aux groupes de réflexion mis en place dans les villes, communautés et autres collectivités qui cherchent à développer la pratique du vélo.

La délibération du 20 mars 2023 a permis la signature de la convention 2023-2027 entre le Département et l'ADAV afin de poursuivre les travaux engagés pour la promotion du vélo. Par délibération du 19 mai 2025, la convention a été complétée par l'avenant n°1 afin que le montant de la participation annuelle soit délibéré chaque année.

Le bilan 2025, annexé au présent rapport, fait état de la sollicitation de l'ADAV, par le Département, à l'occasion de 15 réunions de concertation. Par ailleurs, l'ADAV a accompagné le Département lors de 17 autres réunions à l'initiative des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI).

L'association a, ainsi, apporté à chaque fois son expertise d'usage et son appui technique pour des recherches d'itinéraires, des préconisations d'aménagements ou son accompagnement lors des études de sécurisation de la desserte cyclable des collèges.

L'association a également participé à plusieurs événements de sensibilisation organisés par le Département : la journée mondiale de sensibilisation au handicap le 30 avril 2025, à Arras (en lien avec MaMobilité62) et le village « Mai à Vélo » le 18 mai 2025 au parc départemental d'Olhain.

Enfin, spécifiquement en 2025, l'ADAV a accompagné les services départementaux à l'organisation de deux visites techniques : l'une en avril à Aire-sur-la-Lys pour les « correspondants mobilité » et l'autre en septembre pour les rencontres régionales du vélo à Olhain.

L'ADAV a formalisé une demande de participation sur e-Partenaire au titre de l'année 2026.

Au regard du partenariat pluriannuel, il est proposé de répondre favorablement à la demande et d'accorder une participation de 15 000 € à l'ADAV au titre de l'année 2026.

Il convient de statuer sur cette affaire et, le cas échéant, d'attribuer, à l'Association Droit Au Vélo (ADAV) une participation de 15 000 € dans le cadre de la convention de partenariat pluriannuel, au titre de l'année 2026.

La dépense sera imputée sur le budget départemental comme suit :

Code Opération	Imputation Budgétaire	Libellé Opération	CP	Disponible	Proposition	Solde
C04-849A01	6568//93849	Actions de sécurité routière	33 000,00	33 000,00	15 000,00	18 000,00

La 4ème Commission - Equipement et développement des territoires a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 07/04/2026.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil Départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY